

## **Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne** **Jeudi 13 AVRIL 2022 à 17 H00 en visioconférence**

### **Étaient présents les délégués dont les noms suivent :**

Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Odile VIGNAL  
Messieurs Dominique ADENOT, Frédéric AGUILERA, Tony BERNARD Nicolas BONNET,  
Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE  
CHABANNES, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Christian  
MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, Pascal PIGOT, François RAGE,  
Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD

### **Délégués titulaires ayant donné pouvoir :**

Monsieur Éric DERSIGNY représenté par Marc REGNOUX  
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING représenté par Frédéric BONNICHON  
Monsieur Stéphane RODIER représenté par Tony BERNARD

### **Étaient excusés :**

Madame Florence DUBESSY,  
Messieurs Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Olivier BIANCHI, Jean-Pierre BRENAS,  
Éric BRUN, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-Christophe CERVANTES, Charles-  
André, DUBREUIL, Henri GISSELBRETCHT, Roger-Jean MEALLET

## Adhésion à l'association Clermont – Massif central 2028

Clermont-Ferrand s'est officiellement portée candidate à la sélection de la Capitale européenne de la Culture 2028 avec comme périmètre élargi le Massif central. Ce projet ambitieux dépasse ainsi le seul périmètre de la métropole Clermont-Auvergne pour s'inscrire dans l'environnement géoculturel qui forge son histoire et son identité, à savoir celui de l'Auvergne et du Massif central.

Le Massif central est un espace dont les potentiels et la qualité de vie se sont affirmés de manière éclatante à la suite du confinement. Aussi, il paraît plus que jamais opportun de donner corps à cet immense territoire en le faisant vivre autour de projets structurants qui permettront d'unifier cette entité autour d'une nouvelle projection, celle de « diagonale de la culture ».

Ce projet de Capitale européenne de la Culture reposera ainsi sur le triple ancrage rural, industriel et universitaire d'un vaste territoire caractérisé par ses reliefs et sa nature volcanique, qui peut proposer une réponse locale inspirante dans un monde qui a subi une crise inédite.

### Les Capitales européennes de la Culture

Souvent perçues comme une grande année de festivités, les Capitales européennes de la Culture sont bien plus qu'une seule programmation culturelle et artistique. Le titre est dans les faits adossé à une stratégie de long terme de la ville porteuse et de la zone avec laquelle elle candidate.

Le dossier doit faire apparaître les axes sur lesquels le territoire choisira de faire reposer son développement dans les années à venir et le donnera à voir à l'international. A ce titre, la candidature doit se construire à partir des spécificités locales et en lien étroit avec les grands schémas directeurs et projets structurants des collectivités engagées dans le processus.

Le projet agira ainsi comme un catalyseur entre acteurs publics, privés et citoyens pour favoriser certaines mutations et servir d'année de basculement, de passage dans une nouvelle dimension territoriale en faisant vivre l'Europe au sein du Massif central. Cela se matérialisera par une intense activité, un grand nombre d'invités et de visiteurs, de nouvelles influences et une visibilité accrue à l'échelle nationale et internationale, pendant et après l'année du titre.

Décloisonnement et participation élargie seront des mots d'ordre pour qu'habitants de tous âges, universitaires, acteurs économiques, associatifs et culturels puissent intervenir dans cette candidature d'avenir pour un cadre territorial valorisé, favorisant cohésion sociale, attractivité et bien-vivre.

## Le processus de sélection

Les candidatures au titre de Capitale européennes sont des processus au long cours qui demandent un important travail préparatoire et font l'objet d'une sélection en plusieurs étapes. Six ans avant l'année de la manifestation, deux à trois États européens désignés selon un calendrier préétabli, publient un appel à candidatures par l'intermédiaire de leur ministère de la Culture. En 2022, ce sera ainsi au tour de la France et de la République Tchèque. Au sein de ces États, les villes et régions qui souhaitent participer à la compétition doivent soumettre un dossier de soixante pages répondant à un format prédéfini.

Un jury composé de dix experts culturels européens, auquel s'ajoutent généralement deux experts nationaux, examine les candidatures au regard d'une série de critères au cours d'une phase de présélection qui comprend un oral. A l'issue de cette première phase, quelques villes restent en lice et sont invitées à soumettre un dossier complété ainsi qu'à organiser une visite de terrain d'une journée. Au terme de ce processus, le jury se réunit de nouveau pour délibérer et officiellement désigner la ville et/ou le territoire retenus pour accueillir la Capitale européenne de la Culture.

Les Capitales européennes de la Culture sont officiellement désignées au plus tard quatre ans avant l'année effective. Cette période est nécessaire à la préparation du titre et de son programme afférent avec les différents territoires et acteurs concernés, mais aussi, et c'est un aspect essentiel, avec la population.

## Le calendrier de la candidature Clermont – Massif central 2028

Pour ce qui est de la démarche Clermont – Massif Central, elle a débuté avec une phase de concertation collective en 2015 (les États généraux de la Culture), suivi d'une phase événementielle préfigurative, Effervescences en 2017-2019, qui a permis de sensibiliser habitants et acteurs culturels au projet comme de mesurer leur engouement. Aujourd'hui, les équipes se consacrent pleinement à l'élaboration de la candidature et son portage collectif.

Elles disposent d'un an et demi à deux ans selon la date à laquelle interviendra l'appel à candidature, pour bâtir une proposition distinctive, cohérente et persuasive pour le jury européen qui l'examinera en 2022. Le travail portera sur :

- la vision de long terme et l'approche territoriale globale qui sera bâtie dans le cadre de cette démarche ;
- la qualité et l'originalité du concept de candidature et de la programmation artistique et culturelle ;
- une dimension et un ancrage européens qui devront fortement ressortir dans la communication du projet ;
- le travail et le portage collectif des acteurs culturels, institutionnels et socio-économiques ;
- la concertation et la participation la plus large des publics, notamment les plus exclus ;
- la capacité de conduite et de financement d'un projet de cette envergure.

## Les axes de travail

Le concept qui se dessine autour du projet Clermont – Massif central 2028 s'articule autour d'une alternative territoriale, celle d'un modèle de développement à taille humaine, au mode de vie « doux » et convivial, où les pôles urbains sont fortement imbriqués à leur environnement naturel, selon les quatre axes suivants :

- une métropole de la proximité et du bien vivre : processus de mutation urbaine portant attention au cadre de vie et visant à lutter contre les inégalités sociales ;
- un ADN volcanique : une identité paysagère forte et une géologie distinctive, qui fondent l'entité géoculturelle du Massif central ;
- une dialectique urbain/rural : pour un développement territorial durable, facteur de résilience et qui fasse écho à d'autres territoires européens ;
- un héritage ouvrier revendiqué pour une mue industrielle durable.

## Le portage collectif de la candidature

Le périmètre de projet Clermont - Massif central est un parti-pris fort qui nécessite le plein soutien des collectivités et grandes institutions culturelles du Massif, auxquelles il est aujourd'hui proposé d'adhérer à une association de portage pluripartite, Clermont – Massif central 2028, qui va être créée en Décembre 2020.

Cette association comprendra plusieurs collègues qui permettront aux acteurs publics, privés, mais aussi aux citoyens, de s'engager selon leur volonté et capacités d'implication respectives. L'idée étant de réfléchir à un préprogramme commun sur la base de coopérations culturelles et européennes nouvelles, et d'afficher cette grande dynamique territoriale à la faveur d'assises qui pourraient se tenir début 2021 dans l'optique de la sélection nationale qui interviendra, elle, en 2022-23.

Les grands principes de fonctionnement de cette association seront :

- le changement des approches administratives et sectorielles classiques à la faveur d'un décloisonnement des réflexions et une mixité des membres ;
- le développement de nouvelles actions « public – privé » et la recherche de solutions créatives et innovantes ;
- le renforcement des coopérations territoriales et européennes pour plus de durabilité, de cohésion sociale et d'une meilleure qualité de vie.

Sur le terrain, un travail sera engagé sur la base de coopérations culturelles et artistiques avec les principaux opérateurs et événements artistiques du Massif Central, mais également en lien d'autres institutions culturelles européennes pour favoriser les échanges et les innovations. Ces coopérations pourront donner lieu soit à des projets localisés ; soit à des coproductions partagées entre plusieurs territoires ; soit à des labellisations de projets dédiés dans ces institutions culturelles.

Dans ce cadre, l'association aura pour objet de :

- Rassembler les différentes collectivités territoriales, acteurs économiques, culturels, socio-professionnels et habitants au sein d'une structure de portage collectif de ce grand projet de territoire ;
- Co construire en lien avec l'équipe technique dédiée le programme 2028 ;
- Promouvoir le projet et préparer les phases de sélection 2022 -2023 ;
- Recueillir et gérer des financements mixtes pour constituer le dossier et réaliser le programme culturel et artistique 2028 en cas de sélection.

## Propositions

Sur la base de ces éléments, il est proposé au conseil du Pôle métropolitain, comme cela a été fait en 2021, de :

- De soutenir officiellement la candidature Clermont – Massif central au titre de Capitale européenne de la Culture et de relayer ce soutien sur ses supports de communication ;
- D'adhérer à l'association Clermont – Massif central 2028 en tant que membre associé ;
- De contribuer au fonctionnement de cette association à hauteur de 2 500 € pour l'exercice 2022 afin de financer les actions et moyens humains nécessaires à la constitution et au portage du dossier ;
- De s'engager à examiner la contribution du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne à la préparation et la mise en œuvre du titre en cas de sélection par le jury européen en 2022-2023.

**Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.**

Nombre d'électeurs inscrits :	<b>40</b>
Nombre de votants :	<b>25</b>
Nombre de pouvoirs :	<b>3</b>
Nombre total des voix exprimées :	<b>28</b>
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Odile VIGNAL Messieurs Dominique ADENOT, Frédéric AGUILERA, BERNARD Tony, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, , Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Louis GISCARD D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, Pascal PIGOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD	<b>28</b>
Contre :	<b>0</b>

**Le Président du Pôle Métropolitain  
Clermont Vichy Auvergne**



**Frédéric Bonnichon**

# PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne  
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mond'Auverne Communauté  
Pays de Lapolisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans  
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

## Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne Jeudi 13 AVRIL 2022 à 17 H00 en visioconférence

### Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Odile VIGNAL  
Messieurs Dominique ADENOT, Frédéric AGUILERA, Tony BERNARD Nicolas BONNET,  
Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE  
CHABANNES, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain, LOPEZ, Christian  
MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, Pascal PIGOT, François RAGE,  
Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD

### Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Monsieur Éric DERSIGNY représenté par Marc REGNOUX  
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING représenté par Frédéric BONNICHON  
Monsieur Stéphane RODIER représenté par Tony BERNARD

### Étaient excusés :

Madame Florence DUBESSY,  
Messieurs Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Olivier BIANCHI, Jean-Pierre BRENAS,  
Éric BRUN, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-Christophe CERVANTES, Charles-  
André, DUBREUIL, Henri GISSELBRECHT, Roger-Jean MEALLET

## ADHESION A OBJECTIF CAPITALES

**Objectif Capitales est une association Loi 1901 créée en 2018 à l'initiative d'acteurs publics et privés de la région clermontoise. Le Cabinet Wolff, la CCI du Puy-de-Dôme, Limagrain et Michelin** mais aussi, Clermont Auvergne Métropole, Vichy Communauté, Riom Limagne et Volcans, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, la CPME Puy-de-Dôme, le MEDEF Puy-de-Dôme, les Laboratoires Théa, l'Université Clermont Auvergne, le groupe Centre France, constituent son conseil d'administration.

Les enjeux de mobilité sont nombreux et capitaux pour renforcer l'attractivité de l'aire métropolitaine clermontoise et lui permettre de déployer tout son potentiel. Clermont est en France une des métropoles les plus mal reliées à la capitale, malgré sa position géographique au cœur des grands flux d'échanges européens. C'est pour résoudre cette fragilité que l'association Objectif Capitales mène une action de lobby pour améliorer la desserte de notre territoire.

# PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne  
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mond'Arverne Communauté  
Pays de Lapalisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans  
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

Le Pôle Métropolitain, fidèle à son action en matière de mobilité, et à son positionnement sur cette question de la connectivité externe du territoire, pourrait de manière pertinente soutenir une telle association, comme elle l'a fait depuis 2018 à hauteur de 50€.

Compte-tenu de ces éléments, il est proposé :

- De valider l'adhésion à Objectif Capitales
- De désigner le Vice-Président Frédéric AGUILERA, élu référent du Défi mobilité, comme représentant pour le Pôle Métropolitain auprès d'Objectif Capitales
- De permettre au Président BONNICHON d'engager la dépense liée à l'adhésion d'Objectif Capitales.

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	25
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre total des voix exprimées :	28
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Odile VIGNAL Messieurs Dominique ADENOT, Frédéric AGUILERA, BERNARD Tony, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, , Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Louis GISCARD D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, Pascal PIGOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD	28
Contre :	0

Le Président du Pôle Métropolitain  
Clermont Vichy Auvergne



Frédéric Bonnichon

## **Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne**

### **JEUDI 13 AVRIL 2022 à 17 heures**

### **en visioconférence**

#### **Étaient présents les délégués dont les noms suivent :**

Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Odile VIGNAL  
Messieurs Dominique ADENOT, Frédéric AGUILERA, Tony BERNARD Nicolas BONNET,  
Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE  
CHABANNES, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain, LOPEZ, Christian  
MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, Pascal PIGOT, François RAGE,  
Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD

#### **Délégués titulaires ayant donné pouvoir :**

Monsieur Éric DERSIGNY représenté par Marc REGNOUX  
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING représenté par Frédéric BONNICHON  
Monsieur Stéphane RODIER représenté par Tony BERNARD

#### **Étaient excusés :**

Madame Florence DUBESSY,  
Messieurs Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Olivier BIANCHI, Jean-Pierre BRENAS,  
Éric BRUN, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-Christophe CERVANTES, Charles-  
André, DUBREUIL, Henri GISSELBRETCHT, Roger-Jean MEALLET



## AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Je vous rappelle tout d'abord que le budget 2021 du syndicat mixte Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne ne comportait pas de crédits en section d'investissement.

Conformément à l'instruction comptable M14, après le vote du compte administratif 2021 qui arrête définitivement les résultats, le Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne doit se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2021.

Ainsi, à la clôture de l'exercice, le compte administratif 2021 fait ressortir un excédent en section de fonctionnement de : **53 204,36 €**

Je vous propose d'affecter l'excédent disponible de la section de fonctionnement de la manière suivante :

- **53 204,36 €** en excédent reporté à la section de fonctionnement du budget 2021 (recettes - art. 002).

**Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.**

Nombre d'électeurs inscrits :	<b>40</b>
Nombre de votants :	<b>25</b>
Nombre de pouvoirs :	<b>3</b>
Nombre total des voix exprimées :	<b>28</b>
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Odile VIGNAL Messieurs Dominique ADENOT, Frédéric AGUILERA, BERNARD Tony, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, , Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Louis GISCARD D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYMON, Serge PICHOT, Pascal PIGOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD	<b>28</b>
Contre :	<b>0</b>

**Le Président du Pôle Métropolitain  
Clermont Vichy Auvergne**



**Frédéric Bonnichon**

## Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne

JEUDI 13 AVRIL 2022 à 17 heures

en visioconférence

### Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Odile VIGNAL  
Messieurs Dominique ADENOT, Frédéric AGUILERA, Tony BERNARD Nicolas BONNET,  
Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE  
CHABANNES, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Christian  
MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, Pascal PIGOT, François RAGE,  
Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD

### Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Monsieur Éric DERSIGNY représenté par Marc REGNOUX  
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING représenté par Frédéric BONNICHON  
Monsieur Stéphane RODIER représenté par Tony BERNARD

### Étaient excusés :

Madame Florence DUBESSY,  
Messieurs Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Olivier BIANCHI, Jean-Pierre BRENAS,  
Éric BRUN, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-Christophe CERVANTES, Charles-  
André, DUBREUIL, Henri GISSELBRETCHT, Roger-Jean MEALLET

## BUDGET PRIMITIF 2022

L'affectation du résultat de l'exercice 2021 est intégrée au budget primitif 2022 et annexée ci-joint.  
Il est proposé la répartition des dépenses suivante pour 2022 :

### 1. Etudes : 60 000 €

- . Participation 2022 au financement du schéma directeur de l'étoile ferroviaire clermontoise (défi Mobilité) : 50 000 €
- . Coordination et structuration du réseau des maisons de site de l'Allier : 10 000 €

### 2. Charges courantes : 4 106,12 €

- . Communication : 2 000 €
- . Réception, maintenance, divers : 2 106,12 €

### 3. Charges de personnel : 15 940 €

- . Service Assemblée de Clermont Auvergne Métropole : 3 940 €
- . Mutualisation de moyens entre RLV et le syndicat (Convention 2021 et 2022) : 12 000 €

### 4. Contributions partenariales : 282 550 €

- . Agence d'urbanisme / animation : 80 000 €
- . Agence d'urbanisme / programme partenarial : 200 000 €
- . Adhésions diverses : 2 550 €

## BESOINS PREVISIONNELS 2022 : 362 596,12 €

Depuis la création du syndicat en octobre 2013, le taux de cotisation globale était de 0,50 € par habitant. Le budget 2021 fixait une cotisation moyenne des membres à 0,45 € par habitant. Il est proposé aux délégués de maintenir la cotisation globale à 0,45 € pour l'année 2022.

#### Estimation des recettes :

- . Report 2021 : 53 204,36 €
- . Cotisations des membres : 309 391,76 €

## RECETTES PREVISIONNELLES 2022 : 362 596,12 €

# PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne  
Clermont Auvergne Métropole - Entite Dore et Allier - Mond'Auverne Communauté  
Pays de Lapolisse - Plaine Limagne - Rom Limagne et Volcans  
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

## 5. Cotisation globale 2022

Comme validé lors de la délibération du D.O.B. 2022 en Conseil Métropolitain le 13 avril 2022, il est proposé aux délégués de fixer la cotisation globale 2022 à 0,45 € en moyenne/habitant pour l'année 2022.

Simulations cotisations 2022										
Populations légales 2022 (données 2019)										
EPCI	Pop Totale 2019	Poids Pop	Nb délégués	Poids délégués	Pop €	Délégués €	Total €	Poids/hab		
Clermont Auvergne Métropole	302 146	43,95%	15	38,46%	67 982,85 €	59 498 €	127 481,07 €	0,42		
CA Vichy Communauté	84 755	12,33%	5	12,82%	19 069,88 €	19 833 €	38 902,62 €	0,46		
CA Riom Limagne et Volcans	69 151	10,06%	4	10,26%	15 558,98 €	15 866 €	31 425,17 €	0,45		
CA Agglo Pays d'Issoire	58 209	8,47%	3	7,69%	13 097,03 €	11 900 €	24 996,67 €	0,43		
CC Thiers Dore et Montagne	38 041	5,53%	2	5,13%	8 559,23 €	7 933 €	16 492,32 €	0,43		
CC Plaine Limagne	21 616	3,14%	2	5,13%	4 863,60 €	7 933 €	12 796,70 €	0,59		
CC Billom Co	26 425	3,84%	2	5,13%	5 945,63 €	7 933 €	13 878,72 €	0,53		
CC Mond'Auverne	41 460	6,03%	3	7,69%	9 328,50 €	11 900 €	21 228,14 €	0,51		
Entre Dore et Allier	19 516	2,84%	1	2,56%	4 391,10 €	3 967 €	8 357,65 €	0,43		
Brioude Sud Auvergne	17 538	2,55%	1	2,56%	3 946,05 €	3 967 €	7 912,60 €	0,45		
Pays de Lapolisse	8 678	1,26%	1	2,56%	1 952,55 €	3 967 €	5 919,10 €	0,68		
<b>Total des cotisations EPCI</b>	<b>687 535</b>	<b>1</b>	<b>39</b>	<b>1</b>	<b>154 695,38 €</b>	<b>154 695 €</b>	<b>309 390,75 €</b>	<b>0,45</b>		
CCI Auvergne			<b>1</b>		<b>1,00 €</b>		<b>1,00 €</b>			
<b>TOTAL DES COTISATIONS MEMBRES</b>			<b>40</b>	<b>100,00%</b>	<b>154 696 €</b>		<b>309 391,75 €</b>			

Je vous propose d'examiner les documents budgétaires puis de passer au vote de ce budget primitif 2022.

**Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.**

Nombre d'électeurs inscrits :	<b>40</b>
Nombre de votants :	<b>25</b>
Nombre de pouvoirs :	<b>3</b>
Nombre total des voix exprimées :	<b>28</b>
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Odile VIGNAL Messieurs Dominique ADENOT, Frédéric AGUILERA, BERNARD Tony, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, , Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Louis GISCARD D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, Pascal PIGOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD	<b>28</b>
Contre :	<b>0</b>

**Le Président du Pôle Métropolitain  
Clermont Vichy Auvergne**



**Frédéric Bonnichon**

**Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne**  
**JEUDI 13 AVRIL 2022 à 17 heures**  
**en visioconférence**

**Étaient présents les délégués dont les noms suivent :**

Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Odile VIGNAL  
Messieurs Dominique ADENOT, Frédéric AGUILERA, Tony BERNARD Nicolas BONNET,  
Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE  
CHABANNES, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain, LOPEZ, Christian  
MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, Pascal PIGOT, François RAGE,  
Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD

**Délégués titulaires ayant donné pouvoir :**

Monsieur Éric DERSIGNY représenté par Marc REGNOUX  
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING représenté par Frédéric BONNICHON  
Monsieur Stéphane RODIER représenté par Tony BERNARD

**Étaient excusés :**

Madame Florence DUBESSY,  
Messieurs Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Olivier BIANCHI, Jean-Pierre BRENAS,  
Éric BRUN, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-Christophe CERVANTES, Charles-  
André, DUBREUIL, Henri GISSELBRETCHT, Roger-Jean MEALLET

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

**1. Point sur le compte administratif 2021**

Historiquement à la création du syndicat en 2013, le taux de cotisation globale était fixé à 0,50 € par habitant. Le budget 2021 a été fixé lors du Conseil du Pôle métropolitain du 25 mars 2021 à 0,45 €.

Le budget 2021 du syndicat mixte Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne s'est élevé à **369 987,95 €** dont **305 316,54 €** issus de la cotisation de ses membres, et **64 671,41 €** de report de l'année 2020.

Ce budget, exclusivement dédié à du fonctionnement, a permis de couvrir :

- Des frais d'ingénierie :
  - Prestations de type études, telles que l'étude du Défi Allier et l'économie numérique.
  - Expertises et participation au programme partenarial Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole à travers, notamment l'animation des réflexions et productions d'étude sur la Rivière Allier, le Défi Mobilité et l'économie (numérique et industrie du futur).
- Des frais de gestion courante : administration du syndicat par l'Agence d'Urbanisme et l'EPCI dont est issu le président du Pôle, appui de Clermont Auvergne Métropole sur l'organisation des instances, frais de maintenance, adhésions ...

## 1. Etudes :

- Budget 2021 : 87 670,55 €
- Réalisé : **54 167,60 €**
  - Publication et valorisation de la publication des Portraits inspirants de femmes dans le numérique
  - Défi Allier : dépense de personnel (renouvellement de CDD Allier)

## 2. Charges courantes :

- Budget 2021 : 33 407, 40 €
- Réalisé : **21 735,99 €**
  - Stratégie de communication : site internet et réalisation de synthèse des défis Allier et mobilité
  - Valorisation des actions du Pôle métropolitain
  - Participation du directeur à l'AdCF

## 3. Charges de personnel :

- Budget 2021 : 15 940,00 €
- Réalisé : **7 970 €**
  - Service des Assemblées de Clermont Auvergne Métropole
  - Mutualisation de moyens entre Vichy Communauté et le Pôle (Convention 2020)

## 4. Contributions partenariales

- Budget 2021 : 232 970 €
- Réalisé : **232 910 €**
  - Animation et support administratif du Pôle par l'Agence d'urbanisme Clermont Métropole
  - Programme partenarial 2021 agence d'urbanisme Clermont Métropole

# PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne  
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mond'Arverne Communauté  
Pays de Lapalisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans  
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

- Adhésions diverses : Objectif Capitales, MACEO, Association Clermont-Ferrand Massif central 2028

**316 783,59 €** réalisés en **2021**, pour un budget primitif de **369 987,95 €**, soit une exécution du budget à hauteur de **86 %** environ et un report à prévoir pour **2022** de **53 204,36 €**.

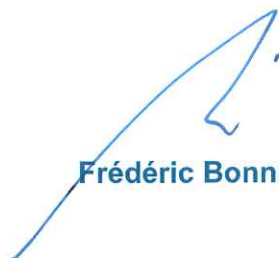
Enfin, il est rappelé que le budget du syndicat mixte ouvert Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne ne comporte pas de crédits d'investissement. Il s'agit uniquement d'un budget de fonctionnement destiné à couvrir les charges courantes et l'administration du Pôle métropolitain, et permettre la réalisation d'études, l'organisation de manifestations et la communication dudit syndicat.

Je vous invite, avant de passer au vote, à vous reporter au tableau joint en annexe qui présente, article par article, les résultats de l'exercice 2021.

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	<b>40</b>
Nombre de votants :	<b>25</b>
Nombre de pouvoirs :	<b>3</b>
Nombre total des voix exprimées :	<b>28</b>
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Odile VIGNAL Messieurs Dominique ADENOT, Frédéric AGUILERA, BERNARD Tony, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, , Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Louis GISCARD D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, Pascal PIGOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD	<b>28</b>
Contre :	<b>0</b>

**Le Président du Pôle Métropolitain  
Clermont Vichy Auvergne**



**Frédéric Bonnichon**



# PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne  
Clermont Auvergne Métropole - Entité Dore et Allier - Nord'Auvergne Communauté  
Pays de Lapalisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans  
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

## CLOTURE BUDGET 2021

Dépenses	Prev		Réalisé		Recettes	Prev		Réalisé	
	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC		€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
	Etudes	87 670,55 €	54 167,60 €		Report 2020	64 671,41 €	64 371,41 €		
	<i>Etudes 2020 à finaliser en 2021</i>	3 499,85 €	4 167,60 €		TOTAL Cotisations membres	305 316,54 €	305 316,54 €		
	Economie numérique - publication et valorisation portraits	3 499,85 €	4 167,60 €		Clermont Auvergne Métropole	125 170,08 €	125 170,08 €		
	<i>Etudes et démarches 2021</i>	84 170,70 €	50 000,00 €		CA Vichy Communauté	38 644,76 €	38 644,76 €		
	Défi Mobilité	4 000,00 €	0 €		CA Riom Limagne et Volcans	31 069,71 €	31 069,71 €		
	Défi économie - Foncier industriel	4 000,00 €	0 €		CA Agglo Pays d'Issoire	24 669,83 €	24 669,83 €		
	Défi Allier - dépense de personnel (renouvellement CDD), études externes dont subvention spécifique complémentaire	76 170,70 €	50 000,00 €		CC Agglo AVerne	20 964,98 €	20 964,98 €		
	Agence 50 000€ et études externes 26 170,70€				CC Thiers Dore et Montagne	16 474,90 €	16 474,90 €		
	<b>Charges courantes</b>	<b>33 407,40 €</b>	<b>21 735,99 €</b>		CC Plaine Limagne	12 664,75 €	12 664,75 €		
	Communication : Stratégie et valorisation des actions du Pôle	30 000,00 €	21 186,00 €		CC Entre Dore et Allier	8 245,33 €	8 245,33 €		
	Réception / Maintenance / Divers	3 407,40 €	549,99 €		CC Brivadois	7 920,65 €	7 920,65 €		
	<b>Charges de personnel</b>	<b>15 940,00 €</b>	<b>7 970,00 €</b>		CC Lapalisse	5 871,80 €	5 871,80 €		
	Clermont Auvergne Métropole 2021	3 940,00 €	1 970,00 €		CC Billom Co (Mea)	13 618,75 €	13 618,75 €		
	Vichy Communauté 2020 + Riom Limagne et Volcans 2021	12 000,00 €	6 000,00 €		CCI 63	1,00 €	1,00 €		
	<b>Contributions partenariales</b>	<b>232 970,00 €</b>	<b>232 910,00 €</b>						
	Animation et support administratif du Pôle par l'Agence	80 000,00 €	80 000,00 €						
	Programme partenarial 2021	150 000,00 €	150 000,00 €						
	Association Objectif Capitales	120,00 €	50,00 €						
	Macéo	350,00 €	360,00 €						
	Adhésion Clermont-Ferrand – Massif Central 2028	2 500,00 €	2 500,00 €						
	<b>A reporter sur 2022</b>		<b>53 204,36 €</b>						
	<b>TOTAL</b>	<b>369 987,95 €</b>	<b>369 987,95 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>369 987,95 €</b>	<b>369 687,95 €</b>		

## **Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne** **JEUDI 13 AVRIL 2022 à 17 heures** **en visioconférence**

### Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Odile VIGNAL  
Messieurs Dominique ADENOT, Frédéric AGUILERA, Tony BERNARD Nicolas BONNET,  
Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE  
CHABANNES, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain, LOPEZ, Christian  
MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, Pascal PIGOT, François RAGE,  
Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD

### Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Monsieur Éric DERSIGNY représenté par Marc REGNOUX  
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING représenté par Frédéric BONNICHON  
Monsieur Stéphane RODIER représenté par Tony BERNARD

### Étaient excusés :

Madame Florence DUBESSY,  
Messieurs Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Olivier BIANCHI, Jean-Pierre BRENAS,  
Éric BRUN, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-Christophe CERVANTES, Charles-  
André, DUBREUIL, Henri GISSELBRECHT, Roger-Jean MEALLET

## **COMPTE DE GESTION 2021**

Pour l'exercice 2021, le compte de gestion transmis par le Trésorier principal municipal fait apparaître les résultats suivants :

Les opérations effectuées au cours du dernier exercice correspondent au tableau ci-dessous.

	Fonctionnement	Investissement
Mandats émis	316 783,59 €	0,00 €
Titres émis	305 316,54 €	0,00 €
Excédent	€	0,00 €
Déficit	11 647,05 €	0,00 €

Le résultat de clôture du budget avant affectation du résultat se présente ainsi :

	Résultat de clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de Clôture 2021
Investissement	€	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	64 671.41 €	0,00 €	-11647,05 €	53 204,36 €

Ces résultats dont vous pouvez constater la concordance avec ceux du compte administratif qui vient de vous être présenté, doivent être soumis à votre approbation, afin d'être arrêtés et approuvés définitivement par le Juge des comptes, ainsi que le prévoit le règlement de la Comptabilité Publique.

**Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.**

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	25
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre total des voix exprimées :	28
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Odile VIGNAL  Messieurs Dominique ADENOT, Frédéric AGUILERA, BERNARD Tony, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, , Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Louis GISCARD D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, Pascal PIGOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD	28
Contre :	0

**Le Président du Pôle Métropolitain  
Clermont Vichy Auvergne**

  
**Frédéric Bonnichon**

**Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne**  
**Jeudi 13 avril 2022 à 17H00 en visioconférence**

---

**Étaient présents les délégués dont les noms suivent :**

Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Odile VIGNAL  
Messieurs Dominique ADENOT, Frédéric AGUILERA, Tony BERNARD Nicolas BONNET,  
Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain, LOPEZ, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, Pascal PIGOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD

**Délégués titulaires ayant donné pouvoir :**

Monsieur Éric DERSIGNY représenté par Marc REGNOUX  
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING représenté par Frédéric BONNICHON  
Monsieur Stéphane RODIER représenté par Tony BERNARD

**Étaient excusés :**

Madame Florence DUBESSY,  
Messieurs Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Olivier BIANCHI, Jean-Pierre BRENAS, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-Christophe CERVANTES, Charles-André, DUBREUIL, Henri GISSELBRETCHT, Roger-Jean MEALLET

# PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne  
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mond'Arverne Communauté  
Pays de Lapolisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans  
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

## CONVENTION DE MUTUALISATION DE MOYENS ENTRE LE POLE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS - ANNÉES 2021 ET 2022

Le Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne s'est réuni le 13 avril 2022, en visioconférence.

Il est proposé au Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne :

- De valider les termes de la convention de participation financière Riom Limagne et Volcans, jointe en annexe, et les conditions de son financement par le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne pour les années 2021 et 2022.
- De valider la participation financière de 12 000 €.

**Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.**

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	25
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre total des voix exprimées :	28
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Odile VIGNAL Messieurs Dominique ADENOT, Frédéric AGUILERA, BERNARD Tony, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, , Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Louis GISCARD D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, Pascal PIGOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD	28
Contre :	0

**Le Président du Pôle Métropolitain  
Clermont Vichy Auvergne**



**Frédéric Bonnichon**

## Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne

JEUDI 13 AVRIL 2022 à 17 heures

en visioconférence

### CONVENTION ENTRE LE PÔLE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE ET L'AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT CLERMONT METROPOLE - ANNEE 2022

#### Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Odile VIGNAL  
Messieurs Dominique ADENOT, Frédéric AGUILERA, Tony BERNARD Nicolas BONNET,  
Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE  
CHABANNES, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Christian  
MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, Pascal PIGOT, François RAGE,  
Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD

#### Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Monsieur Éric DERSIGNY représenté par Marc REGNOUX  
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING représenté par Frédéric BONNICHON  
Monsieur Stéphane RODIER représenté par Tony BERNARD

#### Étaient excusés :

Madame Florence DUBESSY,  
Messieurs Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Olivier BIANCHI, Jean-Pierre BRENAS,  
Éric BRUN, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-Christophe CERVANTES, Charles-  
André, DUBREUIL, Henri GISSELBRETCHT, Roger-Jean MEALLET

# PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne  
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mond'Arverne Communauté  
Pays de Lapalisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans  
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

Il est proposé au Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne :

- De valider les termes de la convention de participation financière à l'Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole jointe en annexe, et les conditions de son financement par le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne pour l'année 2022 ;
- De valider la participation financière de 280 000 €

- Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	25
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre total des voix exprimées :	28
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Odile VIGNAL Messieurs Dominique ADENOT, Frédéric AGUILERA, BERNARD Tony, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, , Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Louis GISCARD D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, Pascal PIGOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD	28
Contre :	0

Le Président du Pôle Métropolitain  
Clermont Vichy Auvergne



Frédéric Bonnichon